

DIAL 2530

MEXIQUE - Huit ans de dialogue infructueux au chiapas

vendredi 1er février 2002, mis en ligne par [Dial](#)

Depuis la grande marche zapatiste de mars 2001 et le vote par le Congrès du Mexique d'une "loi indigène" qui n'était conforme ni aux souhaits des zapatistes ni aux vœux de la COCOPA (Commission pour la concorde et la réconciliation), la situation paraît durablement bloquée au Chiapas. De plus, des incidents se multiplient du fait d'interventions inopinées de l'armée ou des paramilitaires. Le [Centre Prodh](#) (Centre des droits humains Miguel Agustín Pro Juárez), de Mexico, fait le point à ce sujet dans son bulletin d'analyse du 14 janvier 2002.

Il y a eu deux anniversaires ces jours derniers. Le 1er janvier, huit ans se sont écoulés depuis le soulèvement de l'Armée zapatiste de libération nationale, et dès le 12, huit ans aussi depuis la fin de la phase armée du conflit et le début du processus de dialogue. La fin de la phase armée a été précédée par une grande mobilisation sociale qui demandait que les parties dialoguent pour construire une paix juste.

Depuis, plusieurs tentatives ont eu lieu : les dialogues de la cathédrale de San Cristobal ; l'adoption de la Loi pour le dialogue, la réconciliation et la paix digne au Chiapas (9 mars 1995) ; puis les dialogues de San Andrés où s'élaborent les accords du même nom (16 février 1996) ; l'initiative de réforme constitutionnelle sur les droits indigènes sous l'action de la COCOPA (29 novembre 1996).

Ce processus de dialogue a toujours eu besoin de créer la confiance et de persuader que la négociation était un moyen efficace pour affronter les problèmes sociaux et politiques des peuples indiens et du pays en général. Malheureusement, ces différents essais n'ont pas eu de succès, la réforme constitutionnelle approuvée par le Congrès l'année dernière ne reflète pas les accords élaborés dans la table de dialogue, si bien que la confiance, élément sine qua non d'un processus possible de dialogue, n'existe pas.

Cette situation peut amener certains à penser qu'il faut tout oublier. Ne plus parler du Chiapas, des problèmes de ses indigènes, des causes du soulèvement, de la situation de pauvreté et de la marginalisation structurelle. Le voile de l'oubli résoudra peut-être tout. Mais non, ce serait le pire des chemins.

Nous devons continuer à dire que la paix au Chiapas est indispensable et qu'elle ne se réduit pas à l'absence d'un conflit armé ouvert, mais doit être une paix qui soit le résultat de la justice. Nous devons aussi continuer à dire que le dialogue est une façon efficace de faire de la politique, mais cela suppose que les parties respectent effectivement les accords de la table de dialogue et se soumettent à une vérification effective du respect des accords. Ces huit années sans résultat réel ne doivent pas détruire la volonté de la société de continuer à travailler pour la paix, le dialogue et des solutions structurelles aux problèmes ancestraux des peuples indigènes. Aujourd'hui, nous devons éviter que l'oubli s'installe complètement parmi nous.

Une possibilité pour que le gouvernement fédéral respecte ses engagements sur le Chiapas serait que le président Fox favorise une rencontre avec les coordinateurs parlementaires et leur propose de réaliser ici une nouvelle réforme constitutionnelle qui reconnaisse de manière complète les droits collectifs des

peuples indigènes et que soit assurée leur mise en œuvre. Tous les chemins ne sont pas fermés et l'oubli n'est pas un destin inexorable. Mais cela dépend de ceux qui gouvernent notre pays.

De plus en plus de persécutions et de menaces contre les communautés indigènes

Huit ans après l'insurrection zapatiste, le processus de paix est suspendu et se trouve dans une de ses crises les plus aiguës ; les plaintes déposées récemment par des communautés indigènes témoignent d'un accroissement de la présence et de l'activité militaires, ce qui perturbe la vie des communautés et leur intégrité psychologique.

Le 14 novembre, une unité militaire est installée dans la communauté d'Ejido Lindavista, municipalité de Palenque. De même, les habitants d'Ocosingo se plaignent à cette date de la reprise des vols au ras du sol. Le 11 décembre, un hélicoptère survole la communauté de Roberto Barrios et on enregistre des agressions de la part de priistes [1] et d'inconnus contre des observateurs et une coopérative zapatiste.

Le 27 décembre, une unité militaire s'installe dans la communauté de San Caralampio, dans la vallée Taniperla. Ce même jour, des patrouilles aériennes ont lieu au dessus des communautés de Taniperla, San Caralampio, Ejido San José dans la réserve de Montes Azules et San Jerónimo Tulijá. En outre, un hélicoptère militaire survole et atterrit dans la communauté de Laguna Suspiro, où les membres de l'armée ont filmé et photographié les maisons et les habitants.

Les sympathisants et les bases d'appui zapatistes ne sont pas le seul secteur vulnérable, puisque d'autres communautés qui sont en résistance sont toujours objet d'agression de la part de personnes non militaires, comme cela a été le cas pour la communauté d'Acteal. À ce sujet, pour le quatrième anniversaire du massacre, l'organisation de Las Abejas a prévenu les autorités fédérales et d'État que les paramilitaires gardent leurs armes et se réorganisent dans la municipalité de Chenalhó. Ils relient cet état de fait avec ce qui est arrivé pendant la nuit du 14 décembre, quand des coups de feu furent entendus dans la communauté Yibeljoj, à Chenalhó. D'après les habitants eux-mêmes, les tirs ont été effectués par un présumé militaire qui a essayé de tuer l'épouse d'un professeur.

Diverses agressions de la part de chefs et d'affiliés du PRI - depuis les coups jusqu'aux menaces de mort - contre des membres de bases d'appui zapatistes, ont en outre été dénoncées. De tels faits ont eu lieu dans l'Ejido Nuevo México, à Ocosingo ; dans la communauté de Taniperla, dans la municipalité autonome Ricardo Flores Magón ; à Roberto Barrios et dans la municipalité autonome de San Andrés Sakamch'en.

C'est ainsi que dans les trente derniers jours on a enregistré des événements qui vont dans le sens contraire du processus de paix, sous la responsabilité de l'armée mexicaine, dont le chef suprême est le président de la République, et des autorités municipales. Il est de la responsabilité des personnes qui dirigent le pouvoir exécutif à ces deux niveaux d'arrêter ce qui porte atteinte aux droits les plus élémentaires des habitants du Chiapas et qui nie l'existence d'un État de droit. Tant que cette responsabilité ne sera pas assumée, les conditions nécessaires pour reprendre le processus de paix n'existeront pas.

- **Dial** - Diffusion d'information sur l'Amérique latine - D 2530.

- Traduction Dial.

- Source (espagnol) : [Centre Prodh](#) (Centre des droits humains Miguel Augustín Pro Juárez), 14 janvier 2002, Mexico.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française (Dial - <http://enligne.dial-infos.org>) et l'adresse internet de l'article.

Notes

[1] Membres du Parti révolutionnaire institutionnel, le PRI.